



Administration communale
de Larochette

Décisions prises par le conseil communal lors de la séance du 13 mars 2018.

Présents: Mmes et MM. Natalie SILVA bourgmestre, Nico DHAMEN et Joël WEIS échevins, Paul EWEN, Mirko MARTELLINI, Luc JEMMING, Florio DALLA VEDOVA, Eliane PLIER et Alfred BERCHEM conseillers, Bruno BRUNETTI, secrétaire

Absents, excusés : néant

Ordre du jour:

1. Etablissement du tableau de préséance des membres du conseil communal.
Le tableau de préséance est établi à l'unanimité des membres présents.
2. Approbation d'un « compromis d'échange et de vente ».
Le compromis d'échange et de vente entre l'Administration communale de Larochette et Madame Koch a été approuvé à l'unanimité des membres présents. L'échange et la vente des parcelles se font dans un but d'utilité publique, c'est-à-dire l'aménagement d'un trottoir.
3. Approbation d'un règlement de la circulation temporaire dans la rue de Mersch à Larochette.
Le conseil communal à l'unanimité des membres présents approuve le règlement temporaire de la circulation, se référant aux travaux de renouvellement et de renforcement des réseaux par les entreprises Post technologies, Creos Luxembourg S.A., Eltrona Interdiffusion S.A. et LuxConnect S.A. dans la rue de Mersch à Larochette (CR 118). La circulation sera réglée par des signaux colorés lumineux qui seront déplacés suivant l'avancement du chantier. Le « stationnement interdit » sera à respecter suivant les panneaux de signalisation mis en place sur le chantier. Le chantier est à contourner conformément aux signaux mis en place.
Début du chantier prévu pour le: 12 mars 2018
Fin du chantier prévu pour le: reste à définir.
4. Approbation de deux contrats de location pour des abris de poubelles.

Le conseil communal à l'unanimité des membres présents à approuvé les contrats de location pour des abris de poubelle avec les acteurs suivants :

M. Lorig Siegfried → 2 abris de poubelle loués ;

L'Hôtellerie MDS s.à.r.l → 2 abris de poubelle loués ;

5. Approbation d'un contrat de bail (Post Luxembourg & Administration communal de Larochette).

Le conseil communal à l'unanimité des membres présents a approuvé le contrat de bail entre l'administration communale de Larochette et la Post Luxembourg (bien loué par l'Administration communale: appartement sis à Larochette 6-8 rue de Medernach, au-dessus du bureau de la Poste).

6. Approbation d'un contrat de bail (Administration communale de Larochette & Office Social Commun à Larochette).

Le conseil communal à l'unanimité des membres présents a approuvé le contrat de bail (sous-location) entre l'Administration communale de Larochette et l'Office Social Commun à Larochette. (bien loué par l'Office Social Commun à Larochette: appartement sis à Larochette 6-8 rue de Medernach, au-dessus du bureau de la Poste).

7. Nomination des membres des différentes commissions consultatives communales.

Le détail des candidats retenus dans les différentes commissions sera mis en ligne prochainement.

8. Demandes de subsides.

- Le conseil communal avec huit voix pour et une contre a décidé d'allouer un subside de 50€ au Women Cycling project.

- Le conseil communal à l'unanimité des membres présents a décidé d'allouer 50€ à l'UGDA pour la participation au National Youth Wind Orchestra Luxembourg qui aura lieu du 19 au 27 mai 2018 à Freiburg en Allemagne.

9. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

Néant

Larochette, le 13 mars 2018